

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Hugues, tenue le sept (7) juillet 2008, à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : monsieur le maire, madame la conseillère et messieurs les conseillers:

Claude Dumaine, Réal Picard, Ginette Daviau, Gabriel Haché et Pierre Lanoie tous membres du conseil, formant quorum, sous la présidence du Maire, monsieur Serge Picard.

Mme Carole Thibeault, directrice générale est également présente.

À vingt heures, M. Serge Picard, Maire, procède à l'ouverture de la séance régulière du conseil.

Rés. 08-07-241

**OPPOSITION À LA DÉRÉGLEMENTATION DE  
POSTES CANADA**

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

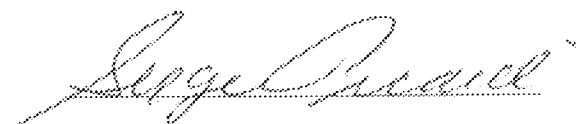
**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

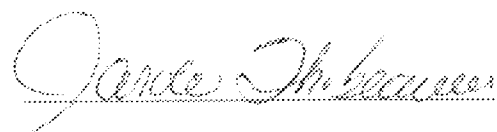
**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Gabriel Haché, appuyé du conseiller Réal Picard et résolu à l'unanimité de faire parvenir la présente résolution à l'Examen stratégique de la société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada en exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Donné et vidimé le (10) Juillet 2008.



Serge Picard, maire



Carole Thibeault, Directrice  
générale & secrétaire-trésorière  
pur intérim